



MUNICIPALITÉ
SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

**AVIS PUBLIC
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023
PROGRAMME TRIENNAL IMMOBILISATIONS
2024-2025-2026**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

QU'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 19 décembre 2023 à 19h30 à la salle du conseil sise au 145 de l'Église;

QUE lors de cette séance extraordinaire, le conseil municipal adoptera :

1. Les prévisions budgétaires pour l'année 2024;
2. Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec;

Suivi de la séance régulière sur ajournement.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 23 JOUR DE NOVEMBRE 2023

Majella René,
Dir. Générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Majella René, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-jointe aux endroits fixés par le Conseil, le 23^E jour de novembre 2023 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e de novembre 2023.

Majella René,
Dir. générale et greffière-trésorière